

473 Signatures

Date de dépôt : 08.10.2015

Pétition au Conseil municipal de la Ville de Genève
Pour le maintien de bains publics sur le Pont de la Machine !

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Comme vous le savez, pour la deuxième année consécutive, la plateforme flottante amarrée au Pont de la Machine fait le bonheur des petits et des grands. Nichée au cœur de la cité, cette structure en forme de croix blanche sur fond rouge permet à de nombreux usagers de se rafraîchir à moindre coût. Véritable lieu de rassemblement, l'Amarrage a su conquérir le cœur des genevois et des touristes de passage en leur offrant un compromis entre la piscine et le lac en plein centre ville.

Le bureau TJCA, concepteurs de ce beau projet fédérateur, a réussi le pari fou de créer de toutes pièces des bains publics sur un pavillon flottant de 900m² en utilisant l'eau du Rhône qui sert à refroidir les systèmes de climatisation de l'Hôtel des Bergues. Cette eau filtrée qui alimente le bassin atteint ainsi une température de 24 degrés permettant aux usagers de s'y baigner même par temps frais. Elle représente également une alternative à l'eau traitée des piscines tout en garantissant un espace protégé, sécurisé et gériené. Les parents l'apprécient tout particulièrement car il leur est aisé d'y surveiller plusieurs enfants en même temps. En outre, la dimension écologique et économique que revêt ce bâtiment s'inscrit dans la politique de développement durable menée par la Ville de Genève depuis de nombreuses années.

Pour toutes ces raisons, les scoussignés, usagers, riverains, habitants du canton de Genève et autres personnes intéressées, invitent respectueusement les membres du Conseil municipal de Ville de Genève à voter le maintien et le développement de bains publics sur le Pont de la Machine.

En vous remerciant d'ores et déjà de l'intérêt que vous accorderez à la présente pétition, nous vous prions d'agréer, Mesdames les Conseillères municipales. Messieurs les Conseillers municipaux, l'assurance de notre haute considération.

Merci de bien vouloir renvoyer les feuilles de signatures avant le 31 août 2015 à
Comité pétitionnaire « Pour le maintien de bains publics sur le Pont de la Machine »
p.a. Madame Lilas Salzmann-Bellard, rue du Stand 35, 1204 Genève